

La Mare Ô Canards

Conditions générales de vente Chambre d'hôtes ou gîte

Article 1- Durée du séjour

Le gîte ou la chambre d'hôtes sont loués pour une période définie lors de la réservation. Le client ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux.

Article 2- Formalités de réservation

Après réservation téléphonique ou par mail, le versement d'un acompte de 30% du montant total du séjour validera cette réservation. Ce versement encaissé sera déduit du coût total du séjour. Le règlement de l'acompte, emporte confirmation de votre accord plein et entier avec les présentes conditions générales et avec le règlement intérieur de La Mare Ô Canards. L'absence de versement de l'acompte dans le délai imparti, fait que la réservation n'est pas confirmée et que, par conséquent, nous nous réservons le droit de remettre en location la chambre ou le gîte.

Article 3- Annulation du séjour par le client

Si l'annulation intervient plus de 2 semaines avant la date d'arrivée, l'acompte sera remboursé dans sa totalité ; si l'annulation intervient moins de 2 semaines avant la date d'arrivée, l'acompte restera acquis à La Mare Ô Canards.

Article 4- Annulation du séjour par le propriétaire

Si, avant le début du séjour, le propriétaire est amené à annuler la réservation, il doit aussitôt en informer son client par tout moyen. Le client sera alors immédiatement et intégralement remboursé des sommes qu'il aura déjà versées.

Article 5- Règlement du solde de l'hébergement

Le paiement du solde du séjour s'effectuera le jour de votre départ, conformément à votre contrat de réservation, éventuellement complété des frais additionnels tel que la table d'hôtes, les boissons ou les petits déjeuners si vous êtes en gîte.

Article 6- Modification des conditions de vente

Les présentes conditions de vente sont modifiables à tout moment et sans préavis. L'acceptation et le respect de ces conditions de vente sont réputés acquis aussitôt l'acompte versé.